

/// La lettre de l'Union N°3 (juin 1998)

SOMMAIRE

- 1/ Le mot du président (Dr HUYNH)
- 2/ La vie de l'Union
- 3/ Onco 94
- 4/ Santé Publique
- 5/ Dossier : "le point sur l'informatisation"
- 6/ De la carte de Santé en Ile-de-France
- 7/ Interview Monsieur DESCHAMPS
- 8/ Actualité Internet
- 9/ DIABCARE

[cliquez ici pour revenir d'où vous venez](#)

Le Mot du Président



AVANT DE PARTIR EN VACANCES !

Elle est déjà tenue, la promesse de mettre l'Union au service des médecins libéraux d'Ile de France ! Des actions nouvelles comme la Journée " Maîtres de Stages " ou les rencontres " Médecine Libérale et Santé Publique " ont donné la parole à ceux de nos confrères qui oeuvrent chaque jour pour une meilleure médecine libérale. Nos analyses s'étoffent et nous savons, par exemple, maintenant mieux pourquoi chacun d'entre nous a l'impression de travailler dans son cabinet uniquement pour payer les charges : c'est vrai ! En tous cas, c'est plus vrai que partout en France comme l'a montré la Commission Conditions d'Exercice en Ile de France présidée par le Docteur Zeiger. Nous avons aussi commencé à soutenir des projets de médecins libéraux dans le domaine de l'organisation de notre système de santé comme l'action Onco 94 et renforcé les arguments des libéraux dans l'organisation de la périnatalité, des urgences, de la cardiologie ou encore de la cancérologie en Ile de France.

Le serveur Internet de tous les médecins d'Ile de France vous permet maintenant de suivre en temps réel les actions et les projets de votre Union. Connectez vous vite ou demandez les documents !

L'Union veut continuer à accueillir ceux de nos confrères qui nous font monter vers le progrès. Nous voulons aussi par ce moyen préserver l'indépendance médicale des libéraux.

C'est une ambition difficile mais nous sommes certains d'y parvenir avec vous tous !

Passez de bonnes vacances !

Bien confraternellement

Docteur Bernard HUYNH
Président de l'UP
Ile de France

Rencontre avec les médecins du Val-de-Marne

Répondre aux attentes

Les membres du bureau et les élus du Val-de-Marne sont venus préciser aux confrères de ce département les missions qui leur sont dévolues et recevoir leurs suggestions.

Pour la seconde sortie départementale des responsables de l'Union, de nombreux médecins libéraux avaient répondu positivement à cette invitation destinée à mieux leur faire comprendre l'intérêt et les possibilités de notre organisme professionnel régional. Cette réunion avait eu lieu dans les salons de l'hôtel Hilton d'Orly le 27 mai.

Dans son allocution de bienvenue, le **président Bernard Huynh** a défini l'Union comme l'instrument de Santé Publique qui permet, pour chacun des médecins d'Ile-de-France, de s'occuper de toutes les actions collectives dont nous avons chacun besoin, sans pouvoir les réaliser seuls dans nos cabinets. Elle doit ainsi permettre de défendre le rôle des médecins libéraux franciliens dans les schémas d'organisation sanitaire et sociale que met en place l'Etat, et de réaliser progressivement les objectifs de chacun pour améliorer encore la santé de la population dont nous avons la charge. Reprenant quelques-unes des actions les plus récentes de l'Union dans le cadre de ses missions "d'outil technique", plusieurs thèmes d'actualité ont été développés.

Informatisation et modernité

Le Dr Bernard Ortolan a parlé des problèmes que pose l'informatisation en pratique libérale. Il a donné les chiffres pour l'Ile- de- France du nombre de contrats d'aide à l'informatisation proposés par les caisses d'assurance maladie (40,3%) et a fait le point du développement du projet SESAM VITALE, du Réseau Santé Sociale, faisant la part de ce qui est désormais une obligation légale et de ce qui lui semble être un devoir de modernité pour notre profession.



L'Union proposera bientôt un dossier d'aide technique au choix des matériels informatiques, ce qui permettra de participer à bien d'autres choses que la simple télétransmission des feuilles de soins : travaux d'épidémiologie, études sur certaines pathologies, accès à des banques d'information, partage d'informations entre tous les acteurs de soins, travail en réseaux.

Schéma régional

Le **Dr Marc- Alain Rozan** a exposé le nouveau schéma régional d'organisation sanitaire (SROSS-2), et la faible place réservée à la médecine libérale dans les comités de mise en place (sous l'égide du préfet sanitaire de région). L'Union a cependant pu y déléguer deux de ses membres et a mis à l'étude plusieurs des thèmes considérés comme prioritaires dans ce

cadre. Ce schéma devra, dès la fin de l'année, régler les structures de soins et d'urgences de notre région, pour une durée de 4 ans.

Réseau Val de Marne

Le **Dr Hubert Dayan** et le **Dr Ortolan** ont enfin fait le point de l'avancement des projets de mise en place de la formation continue obligatoire, et ont terminé la soirée sur un exposé des différents réseaux qui existent déjà dans le Val-de-Marne, le dernier mis en place étant celui d'Onco 94.

Tous ces thèmes ont fait l'objet de nombreuses questions de l'assistance, dont les élus ont pris note et qui feront l'objet d'autres développements.

D'autres soirées de ce type auront lieu au cours des prochains mois dans les différents départements de la région, et chacun en sera averti en temps utile.

Docteur Gérard ROUSSELET

ONCO 94 : une expérimentation riche de promesses

C'est le 4 avril dernier que le réseau de soins en cancérologie du Val-de-Marne, Onco 94, a été porté sur les fonts baptismaux par ses nombreux parrains, professionnels et institutionnels sanitaires et sociaux. Parmi ceux-ci l'ensemble des médecins libéraux du département ainsi que les infirmières, les pharmaciens, les associations de FMC, une association de malades, la Ligue Départementale contre le Cancer, l'Ordre Départemental des Médecins, la CPAM, la DRASS ainsi que l'Union Professionnelle des Médecins Libéraux d'Ile de France qui a apporté son soutien.

Rejetant tout esprit hiérarchique Onco 94 a en effet recherché dès ses débuts l'adhésion la plus large possible afin de bénéficier de compétences complémentaires venues d'horizons différents.

Au centre du réseau, le patient ; l'objectif des acteurs : optimiser la délivrance de soins en assurant une meilleure orientation du patient grâce au respect de quatre grands principes : l'accessibilité, l'approche globale, la qualité et la continuité des soins. Les moyens pour y parvenir : la mise en place d'un dossier de suivi et d'échanges de données sécurisées entre les acteurs du réseau par le biais d'Internet, " *la circulation de l'information sur le RSS contitu (ant) la colonne vertébrale de ce projet* " précise le **Dr Bernard Ortolan**, membre du comité de pilotage, dans un entretien à Impact Médecin (n° 1197 du 07.04.98).

Autres points forts : la formation qui représentera un élément moteur essentiel pour l'adaptation des pratiques médicales et l'assurance qualité du réseau Onco 94, et l'évaluation qui doit permettre de vérifier la pertinence de l'efficience du dispositif.

En ayant fait le choix dès ses débuts d'associer le plus grand nombre de partenaires à sa démarche, Onco 94 s'annonce d'ores et déjà comme l'une des expérimentations les plus complètes en matière d'organisation de réseaux en France.

Le dépôt d'un dossier devant le comité Soubie, chargé de donner un avis au gouvernement sur les expérimentations de filières et de soins, décidera si l'expérimentation doit se poursuivre et permettra de démontrer l'efficacité médico-économique d'une telle démarche de qualité qui s'inscrit dans une politique globale de modernisation de réorganisation du système de distribution des soins. *

Mathieu Ozanam

Santé publique : les médecins libéraux s'engagent

Bilan de la 1^{ère} journée Santé Publique et Médecine Générale

" La richesse des échanges qui ont eu lieu aujourd'hui nous ont permis à tous de découvrir des actions très concrètes de médecins libéraux qui s'engagent sur le terrain dans des actions de Santé Publique dont la plupart d'entre nous ignoraient l'existence ". " L'Union est contente de contribuer à la reconnaissance de ces expériences collectives répondant à ses missions auprès des 25 000 médecins libéraux d'Ile-de-France " a déclaré le **docteur Bernard Huynh**, Président de l'Union, en guise de conclusion à la 1^{ère} journée Santé Publique et Médecine Libérale du 26 mai dernier.

Ce point de vue paraît avoir été largement partagé par le public, composé pour partie de responsables d'associations de médecins libéraux et d'institutionnels, dont les plus importants représentants des Caisses. Les auditeurs ont manifesté tout au long de la journée leur vif intérêt en réagissant aux interventions concernant la lutte contre le cancer, la prise en charge de la douleur ou la permanence des soins et urgences en Ile-de-France. Cette journée a été l'occasion de constater l'originalité et la qualité de ces expériences menées qui font avancer la Santé Publique.

Cette journée a encouragé tous les médecins libéraux à publier leurs travaux quelles que soient les imperfections qu'ils recèlent. On a aussi souligné l'opportunité qu'offrait le site Internet de l'Union dans le dessein de sortir d'un certain cloisonnement qui confine à un exercice solitaire de la médecine en s'offrant aux critiques constructives de ses confrères.

Une initiative à renouveler

En organisant cette journée, appelée à devenir rapidement un rendez-vous régulier et incontournable, l'Union aura joué avec efficacité son rôle de promoteur et de catalyseur d'énergies, certains orateurs recevant même directement du public des offres de coopération pour la poursuite de leur projet.

Mathieu Ozanam

Qui a signé l'accord sur la télé-transmission avec les Caisses ?

L' état des signatures des contrats FORMMEL par les médecins libéraux d'Ile-de-France

Le déploiement de sesam-vitale et du rss a débuté en bretagne

L'Arlésienne du monde médical : l'Informatisation des cabinets médicaux

L' état des signatures des contrats FORMMEL par les médecins libéraux d'Ile-de-France

Pour accompagner l'informatisation du système de santé, les Caisses ont été autorisées à offrir une subvention forfaitaire aux praticiens qui acceptent la contrepartie de la télétransmission. Les médecins qui ont signé le contrat, ont reçu : 7.000 francs du Fonds de Réorientation et de Modernisation de la Médecine Libérale (FORMMEL) pour l'acquisition du matériel et 2.000 francs des Caisses pour les frais occasionnés par la télétransmission des données dans le cadre de Sesam-Vitale. La prime a été versée en une seule fois, sans justificatif. Elle est imposable.

A la date initiale du 31 décembre 1997, moins de 40% des médecins libéraux avaient signé ce contrat. Les Caisses et le gouvernement ont décidé de repousser au 31 mars 1998 la date de clôture. L'objectif était d'accorder un délai de réflexion supplémentaire au corps médical. Parallèlement, suite aux réactions des professionnels de santé, les obligations contractuelles ont été revues à la baisse :

- Le médecin a 3 mois après la diffusion de Vitale dans l'aire géographique de son cabinet pour atteindre un taux de télé transmission de 50% puis 6 mois supplémentaires pour atteindre 90% ;
- La prime restera acquise dès que l'obligation de montée en charge a été réalisée même si le taux de transmission diminue par la suite ;
- Ce taux s'applique aux seules consultations réalisées au cabinet lorsque le patient a présenté sa carte ;
- L'obligation de télétransmettre les feuilles de soins électroniques dans un délai de 3 jours ouvrés a remplacé celle d'un contrat de maintenance ;
- La formation reste une obligation. Elle peut se faire auprès de tous les organismes ayant fait une déclaration préalable auprès de l'Etat.

	Effectif des médecins libéraux (1)	Nombre total de contrats proposés (2)	Nombre total de contrats signés (3)	% de contrats signés / aux contrats proposés : (3)/(2)x100	Nombre de contrats signés par les médecins généralistes	% de contrats signés/ contrats proposés aux généralistes	Nombre de contrats signés par les médecins spécialistes	% de signés contr prop spéci
Paris	8907	7928	2536	32,0	1160	43,5	1376	
Seine-et-Marne	1792	1751	547	31,2	384	nc	163	
Yvelines	2632	2646	1165	44,0	716	58,5	449	
Essonne (au 27/03/98)	2076	1906	768	40,3	548	54,0	220	
Hauts-de-Seine	3212	3145	1331	42,3	719	55,1	612	
Seine Saint-Denis	2263	2051	1282	62,5	855	74,8	427	
Val-de-Marne	2386	2339	1214	51,9	732	nc	482	
Val d'Oise	1798	1771	644	36,4	435	nc	209	
Ile-de-France	25066	23537	9487	40,3	5549	nc	3938	

(1) : Source : Caisses Primaires d'Assurance Maladie d'Ile-de-France, édition 1996

(2) : la différence qui existe entre le nombre de médecins libéraux et le nombre de contrats proposés est due au fait que les médecins remplaçant, SOS médecins, les anatomo-cyto-pathologistes et les médecins non conventionnés n'ont pas accès au contrat d'aide à l'informatisation.

(3) : aux médecins généralistes et aux médecins spécialistes

que l'échéance du 31 mars 1998 est dépassée, il est intéressant de savoir combien de médecins libéraux franciliens ont signé ce contrat.

Note : Ces données ont été fournies par les CPAM au début du mois d'avril.

Selon la CNAM, le pourcentage de professionnels ayant signé le contrat serait d'un peu plus de 50% au niveau national. Comme vous pouvez le constater sur le tableau ci-dessus, la région Ile-de-France est largement en deçà de la moyenne nationale.

Vous pouvez noter l'existence de fortes disparités d'un département à l'autre. La Seine-et-Marne, Paris et le Val d'Oise sont très en deçà des chiffres moyens de la Région. Les Yvelines, les Hauts-de-Seine et l'Essonne se situent dans la moyenne. Deux départements se distinguent : le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis. Les contacts pris avec la CPAM de la Seine-Saint-Denis montre qu'il y a eu une démarche volontariste de cette caisse en terme d'informations des médecins : démarche des délégués sociaux auprès des praticiens et relations privilégiées des chefs de centre avec les médecins de leur secteur.

Ces informations ne permettent pas de distinguer les médecins libéraux déjà informatisés et ceux qui ne le sont pas encore puisqu'un praticien déjà équipé avait le droit de solliciter la subvention. En revanche, elles semblent indiquer que les médecins libéraux d'Ile de France considèrent l'informatisation du cabinet comme une contrainte supplémentaire.

Il faut dire que l'organisation actuelle de la communication présente le double inconvénient d'être pilotée exclusivement par la CNAM et d'être centrée sur Sesam-Vitale, aspect le plus impopulaire de l'informatisation. Ceci expliquant peut-être cela, en Bretagne, le déploiement du dispositif avance à petits pas.

Le déploiement de sesam-vitale et du rss a débuté en bretagne

En Bretagne, où a commencé le déploiement de Sesam-Vitale, les médecins libéraux sont particulièrement réticents vis à vis du dispositif :

- Au 31 mars, moins d'un médecin breton sur deux avait signé le contrat d'aide à l'informatisation ;
- A Saint Nazaire, seuls 400 praticiens sur les 1000 attendus se sont déplacés au salon organisé par la CPAM et qui présentait les outils informatiques nécessaires à la mise en place du dispositif Sesam-Vitale ;
- A Vitré, les 80 médecins, expérimentateurs du dispositif depuis 2 ans, ont lancé un mot d'ordre de grève informatique pour la semaine du 11 au 17 mai.

Sur le papier, le déploiement en Bretagne a débuté le 2 avril 1998, en réalité, seul le Réseau Santé Social dont Cegetel a la charge, a été déployé dans les temps.

Dans les communes du secteur de Vitré, la carte Vitale 1 a été distribuée à 31.000 assurés sociaux. Les 1,5 millions de bretons restant devaient recevoir la carte entre le 5 mai et le 15 juin.

Quant à la carte CPS, elle sera délivrée aux professionnels de santé qu'ils aient ou non signé le contrat FORMMEL. Le démarrage se fera principalement avec les médecins généralistes. Les hôpitaux et les cliniques resteront en dehors du processus dans un premier temps.

Début avril, sur les 5000 praticiens bretons qui ont reçu le formulaire de demande de la CPS, un tiers d'entre eux l'avaient renvoyé au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins.

Dans ces conditions, la montée en charge de Sesam-Vitale ne peut être que très progressive. Aussi, il n'y a pas lieu de vous précipiter sur une solution informatique. Sesam-Vitale et le RSS ne concerneront l'Ile de France qu'au printemps 99. Cela vous laisse un an pour réfléchir sur la nature de vos besoins.

En conséquence, la Commission "Informatisation" propose un dossier pour vous accompagner dans le choix des matériels nécessaires à l'informatisation du cabinet médical. Vous pouvez le commander dès à présent en nous retournant le bon de commande ci-joint.

De la carte de Santé en Ile-de-France

Une réunion organisée par le GIP CPS et la préfecture des Yvelines a récemment eu lieu afin de présenter à l'ensemble des futurs intéressés le lancement de la Carte Professionnelle de Santé dans les Yvelines.

L'Union Professionnelle des Médecins Libéraux d' Ile-de-France y avait été invitée.

M. Poisneuf, directeur de la Caisse d'Assurance Maladie des Yvelines et président du GIE SESAM VITALE assistait à cette réunion.

Nous y avons appris que les premiers questionnaires destinés à l'élaboration des cartes de professionnels de santé indispensables à la télé-transmission en même temps que la carte SESAM VITALE allaient être adressés aux praticiens des Yvelines dans le courant du mois de septembre 98.

Ces questionnaires, qui seront comparés aux fichiers de la DDASS et de l'Ordre des Médecins, permettront de lancer la fabrication des cartes, aux frais de la Caisse Primaire qui a tout intérêt à les voir distribuer le plus tôt possible.

La réponse à ce questionnaire et son retour seront toutefois facultatifs, rien n'obligeant le professionnel de santé à être en possession de cette carte.

Leur contenu sera : nom, prénom, adresse professionnelle, spécialité, situation conventionnelle. Ces cartes permettront une signature électronique validée en lieu et place des signatures manuelles. Un dispositif de sécurité I.T.S.E.C devra y être intégré pour éviter toute utilisation abusive en cas de vol ou de perte.

Les organismes officiels tentent d'accélérer la télé-transmission des feuilles de soins, mais si l'on en croit l'expérience bretonne et particulièrement celle de Vitré, la Seine coulera sous les ponts avant que les médecins de la région Ile-de-France soient équipés en totalité de ces cartes de professionnels de santé. J-PG

site des médecins de Vitré : www.i-France.com/VitreFSE

site du GIP " Carte de Professionnelle de Santé : www.gip-cps.fr

site du GIE SESAM-Vitale : www.sesam-vitale.fr

INTERVIEW DE J-F DESCHAMPS



UPIDF : Cegetel-rss, dont vous êtes le Directeur Général, a obtenu le contrat de concession du Réseau Santé Social. Quel est l'avancement du projet ?

J-F. DESCHAMPS : La gestion des projets SESAM-Vitale et Réseau Santé Social est lourde et fait intervenir plusieurs acteurs : GIE SESAM-Vitale, GIP CPS, CNDA, Réseau Santé Social, lecteurs, constructeurs, éditeurs. Aussi, le premier objectif de Cegetel-rss a été d'ouvrir sa plate-forme en Bretagne en temps et en heure pour crédibiliser le projet par un acte fort. Les résultats sont positifs puisque Cegetel-rss a respecté les termes du contrat et a déployé le Réseau Santé Social le 2 avril 98 en Bretagne. Les premières FSE ont été télétransmises début juin.

UPIDF : Le déploiement du Réseau Santé Social en Ile-de-France était prévu pour le printemps 99, qu'en est-il aujourd'hui ?

J-F. DESCHAMPS : Notre nouvel objectif est de réussir le déploiement du Réseau Santé Social en Ile-de-France pour le 31 octobre 98.

UPIDF : Cela signifie-t-il un déploiement de SESAM-Vitale plus rapide que prévu ?

J-F. DESCHAMPS : Non, seul le Réseau Santé Social sera déployé à cette date. Les cartes Vitale ne seront distribuées aux franciliens qu'au printemps 99.

UPIDF : Que doivent faire les médecins libéraux franciliens pour avoir accès au Réseau Santé Social le 31 octobre 98 ?

J-F. DESCHAMPS : Les médecins libéraux d'Ile-de-France doivent demander leur CPS avant le 31 août 98 s'ils désirent entrer sur le Réseau Santé Social au moment du déploiement. Cette carte est gratuite pendant 2 ans et elle permet aux professionnels de santé de communiquer entre eux sur le Réseau Santé Social d'une manière sécurisée, fluide et respectueux de la déontologie.

Propos recueillis par Carine Mathat

Pour demander votre CPS gratuite : envoyez votre demande par fax, courrier ou e-mail à l'Union Professionnelle des Médecins Libéraux d'Ile-de-France avant le 31 août 1998.

Entrez dans la Quatrième dimension !

VigiesFoot : une première mondiale

Entrez dans la Quatrième dimension !

Simple et concret sont les maîtres mots qui ont guidé la création du site internet de l'Union.

Ouvert depuis le début du mois de mai, le site veut être un outil au service des médecins libéraux d'Ile-de-France .

Concret : l'organisation de l'Union, le nom de vos élus, des commissions auxquelles ils participent et des questions qui avancent grâce à l'action de votre Union, n'auront plus de secret pour vous.

Simple : la consultation et le téléchargement des études et enquêtes vous simplifieront la vie et soulageront votre boîte aux lettres ! Signalons que sont déjà disponibles les études sur les revenus des médecins, les urgences en Ile-de-France, la prescription des psychotropes, la démographie en IdF, l'enquête sur la prise en charge des soins psychiatriques en médecine libérale.

Simple et concret : la sélection quotidienne des lois, décrets, arrêtés parus au journal officiel concernant le monde de la santé vous aideront à y voir plus clair dans ce maquis législatif. La consultation de la revue de presse médicale vous permettra de vous tenir informé en clin d'œil de l'actualité, et enfin le service de petites annonces professionnelles gratuites accueille les communiqués sur les cessions de cabinet, de clientèle et des ventes et achats de matériel.

Cette rapide présentation vous convaincra du foisonnement des idées qu'offre le site de l'Union et de sa richesse que laisse augurer des débuts aussi prometteurs.

Au service et à l'écoute des médecins libéraux le site de l'Union travaille utilement pour chacun de nos confrères d'Ile-de-France.

www.urml-idf.org

[Retour haut de page](#)

VigiesFoot : une première mondiale

Participer à l'Information

Le coup d'envoi de la Coupe du Monde de Football a été anticipé à la mi-mai par le lancement de VigiesFoot, un réseau de veille sanitaire.

Plus de mille professionnels de santé du monde libéral et du secteur public, vigies volontaires

et bénévoles, sont répartis sur l'ensemble des dix villes d'accueil du Mondial 98. Ce réseau de surveillance a reçu pour mission des pouvoirs publics de dépister et de circonscrire rapidement tout risque épidémique qui pourrait être véhiculé par les deux millions de supporters internationaux. C'est la première fois qu'un événement sportif de cette envergure bénéficie d'une surveillance sanitaire à cette échelle : pour mémoire le système de vigilance des JO d'Atlanta était limité aux seuls officiels. La coordination et la transmission des données sont donc des facteurs essentiels pour assurer une efficacité optimale à ce dispositif inédit.

L'Union a accepté de relayer cet effort de diffusion de l'information via son site Internet sur lequel est disponible dès à présent le bulletin quotidien et hebdomadaire de VigiesFoot, participant de cette façon à la prévention de la santé publique, à la coordination avec les autres professionnels de santé et à l'information des médecins et des patients, toutes missions qui lui sont dévolues par la loi de 1993.

[Retour haut de page](#)

DIABCARE

Le suivi du diabétique en Ile de France

L'UP IdF bénéficie du soutien logistique de Diabcare France, association loi 1901 présidée par le Docteur Line Kleinebreil, médecin à l'OMS, pour proposer aux médecins libéraux qui prennent en charge le suivi des diabétiques d'enquêter sur le diabète en Ile-de-France. Cette enquête d'envergure européenne qui vise à étudier la prise en charge du diabétique par une "prise photographique" sur les 12 derniers mois de son environnement médico-social, est repoussée après la période estivale généralement peu propice aux actions mobilisatrices. Elle débutera fin septembre.